Soit une droite unique, finie : à chacune de ses extrémités on apposerait une question. D'abord : "comment choisir son psychanalyste ?", puis : "comment s'offrir comme analyste ?" L'une représenterait la question de départ, l'autre celle de l'arrivée ; de la première dépendrait la seconde qui n'en serait que le prolongement. Entre l'une et l'autre, il y aurait un trajet à effectuer, pas n'importe lequel, pas n'importe comment, long, exigeant, d'où l'importance du choix de l'analyste.

C'est sur ce dernier point que je souhaite m'arrêter. Je partirai de la rencontre avec un psychanalyste qui a donné lieu à une cure de quatorze ans, afin d'interroger, avec un recul de plusieurs années, les garanties offertes par l'analyste d'une manière générale à celui qui s'adresse à lui. L'innocence, au sens non seulement de l'ingénuité mais aussi de l'envers de l'expérience, caractérisait cette première demande.

Il est reconnu et su de tous que celui qui s'offre comme analysant et de surcroît se montre soucieux de ce que son analyste en soit un, "un vrai", cherche le plus souvent ses garanties dans ce que l'on dit de cet analyste, puis dans ses propres dires au début de la rencontre. Ce fut mon cas. Je lui demandai en effet s'il était bien psychanalyste. Les propos tenus sur celui qui allait devenir mon psychanalyste lui étaient favorables. J'obéis donc au principe de réalité, qui, comme le souligne Lacan, est un principe de fantasme collectif quand on s'accorde à plusieurs et au nom du bon sens partagé, à faire confiance à quelqu'un. Il n'y a donc aucune raison de douter que celui que l'on choisit avec soin, soit autre que ce qu'il prétend être. "Etre" n'est-il pas d'ailleurs toujours prétention? Bref, en règle générale on ne vérifie pas selon les prédicats "vrai" et "faux" la proposition de celui qui dit "je suis psychanalyste". Mieux encore, dans le prisme de ce qu'il dit de son être, son désir — fonction essentielle dans la cure, selon Lacan — se vérifie-t-il? De plus, sa parole n'est pas mise en doute, sinon la sienne propre ne vaudrait pas grand chose. Or, justement, on s'adresse à lui parce que l'on voudrait être entendu et reconnu, que notre parole vaille cher, ce qui n'empêche pas le prix de la séance de paraître d'abord exorbitant. Mais enfin! L'analyste donne ainsi de la valeur à son acte dans lequel, en tant qu'analysant, nous sommes inclus et la confiance, via notre propre narcissisme, s'en trouve renforcée.

Pour autant quelque chose de l'ordre d'une vérification a toujours lieu. Elle s'effectue en dépit de ce que l'analyste dit de son être d'analyste, notamment au niveau de la mise en place du dispositif de la cure, de ses modes d'intervention, du contenu même de ses interventions. Mais enfin tout cela ne suppose-t-il pas que déjà le candidat à l'analyse soit un peu averti ? De ce constat surgit alors le doute d'une telle possibilité : un candidat averti à l'analyse. Par ailleurs averti de quoi, si au contraire le procédé analytique joue sur la non-préparation avant chaque séance mais aussi de la cure dans sa globalité ? Averti de ce que serait vraiment l'acte analytique ? Paradoxe de cette question : cela semble être une problématique propre au psychanalyste lui-même, non à l'analysant futur, ce dernier ne pouvant être prévenu de ce que l'on doit attendre du psychanalyste au même titre que celui-ci l'est. Par conséquent un candidat averti à l'analyse, on peut douter qu'il en existe, puisque seule l'expérience de la cure peut, dans l'après-coup, l'éclairer sur la nature de celle-ci. A moins de ne pas en être à sa première expérience et être devenu analysant averti : dès lors pourrait-on dire de cette deuxième cure, à l'instar de ce que Freud disait du mariage, que la seconde fois est toujours mieux que la première ?

Mais restons-en à la rencontre entre le candidat, candide, et le psychanalyste, prévenu ou mieux avisé, en tant qu'il est censé être le dépositaire d'une certaine éthique ; dès lors, la transmission s'avère possible du psychanalyste à l'analysant, celui-ci disposant de prime abord d'une éthique autre. Qui d'ailleurs oserait s'aventurer dans l'expérience de la cure analytique s'il apprenait par exemple que le thérapeutique n'en est pas l'objectif? Faudrait-il nécessairement qu'il le sache avant de présenter sa candidature? N'en déduirait-il pas alors que la visée finale serait de mieux se connaître? Ne serait-il pas plus encore induit vers un nouveau malentendu? Le candidat à l'analyse peut-il renoncer aisément à l'idée d'élévation, de direction assurée de sa pensée, d'ouverture de son intelligence, de facilité de communication, toutes promesses que le psychanalyste pourtant n'énonce pas, comme le rappelle Lacan, ni explicitement, ni implicitement?

Par ailleurs, en savoir sur la psychanalyse n'a jamais apporté à la cure une meilleure garantie de sa réussite que de s'y engager avec la plus parfaite ignorance. Il n'en demeure pas moins que le candidat informé, lui, existe, et il estime le plus souvent que cela vaut mieux. C'est ainsi que le désir d'être analyste, à distinguer évidemment du désir de l'analyste, peut apparaître avant le début de la cure. Pour ma part ce désir se présentait sous la forme d'une décision inflexible après avoir effectué quelques lectures freudiennes. Dire "quelques" ne signifie pas qu'elles furent reçues à la légère mais au contraire, d'un effet suffisant pour emporter un choix définitif. En effet, elles font pâlir d'inutilité les études de psychologie que je poursuivais alors, en éclairant la face quasi délirante des débordements imaginaires que les tests projectifs mettent si bien en valeur ; elles piétinent le moindre enseignement des théories cognitivistes ; elles ridiculisent les démarches expérimentales avec les animaux, présentés en l'occasion comme doubles de l'homme, dont les réactions à l'épreuve pavlovienne ou quelque peu sadique, sont censées enrichir le champ de la connaissance de notre humaine condition. En définitive, le gentil

psychologue guidé par l'amour du prochain et les idéaux de la normalité, et qui a pour vocation de tout comprendre, me devient une figure suspecte au bénéfice du psychanalyste, lui, "dans le vrai". Car ces diverses voies, les moins propices en apparence à conduire sur le chemin analytique, concourent en réalité à vous éloigner de la psychologie, si l'on admet avec Freud que l'ex-sistence de l'inconscient demeure la condition la plus essentielle du parlêtre. Question d'incompatibilité qu'aucun espoir scientifique de complémentarité ne règlera jamais.

Enfin vint l'effet de révélation exercé par les propos d'une enseignante professant une thèse lacanienne dont la substance éclairait la relation mère/enfant : il était question de celui-ci comme phallus, statut qu'il occupait pour celle-là. C'en était dit ! Le désir d'en savoir plus sur mon propre inconscient - bien qu'incapable pourtant de définir ce concept avec exactitude - s'impose alors. Au regard de cet effet de révélation, le psychanalyste rencontré se présente comme lacanien. C'est comme si un mot de passe était prononcé. Ce sera le premier, d'autres feront cortège, m'enracinant toujours plus dans le transfert. Les mots de passe sont rassurants, ils supposent une adéquation entre ce que l'on attend et ce que l'on pense obtenir grâce à la persévérance. C'est à l'aune de toutes les pratiques psychologiques dont l'éthique me paraît alors peu recommandable, que je juge celle d'un psychanalyste dit "lacanien" comme préférable. Il confirme qu'il a été lui-même analysant pendant longtemps. Il a côtoyé Lacan. Le paiement des séances n'est pas remboursé par la Sécurité Sociale. Il écoute, intervient peu. Toujours présent à l'heure convenue, ma propre absence se paye.

Qu'en déduire alors au regard du choix du psychanalyste et de ses garanties ? Eh bien, que tout ceci comporte toutes les chances de s'inscrire dans le champ de l'éthique de la psychanalyse ou bien, au contraire, toutes les chances de se réduire à l'état de concepts idéaux, les uns associés aux autres au bénéfice du même ravalement de la psychanalyse. La question est de savoir, si l'on se place du point de vue du candidat à l'analyse, comment faire la différence entre un ensemble de concepts analytiques idéaux et des concepts élevés à la dignité d'une éthique embrassant la psychanalyse dans son ensemble ?

On pourrait les énoncer de la manière suivante avec leur possible issue logique : "si après avoir été analysant tu parviens à renoncer à la psychothérapie, à l'hypnose, à la suggestion, sans avoir peur d'être inefficace ; si tu acceptes de déplaire à ton patient en lui faisant payer le prix fort ses séances sans craindre de le démunir ; si tu te soumets à l'écoute de ses plaintes à ton sujet sans te sentir véritablement concerné, etc." — on pourrait continuer le catalogue poétique des "si" mais allons directement à la conclusion qui pourrait être — "alors analysant, tu es bien devenu psychanalyste". On s'aperçoit que quelle que soit la série des "si", tous plus pertinents les uns que les autres, égrenés jusqu'à atteindre une sorte de totalité, de définition universelle de l'analyste, à aucun moment l'on ne peut conclure avec certitude sur l'être. Il flotterait toujours le drapeau du doute : être ou ne pas être ? On en ressent immédiatement un parfum d'imposture à partir de formulations pourtant reconnues comme justes pour une pratique analytique digne de ce nom. Hélas ! le candidat à l'analyse peut-il s'apercevoir que l'adoption de principes, fussent-ils lacaniens, ne garantit en rien que l'analyste puisse conduire la cure de façon lacanienne ? Que seule l'éthique qui les sous-tend permet de franchir un pas supplémentaire et de ne pas rester au pashésitation de la névrose, celle de l'analyste évidemment ?

De même peut-il reconnaître que l'analyse sans l'éthique ne transmet au patient, au pire, que les idéaux de celui qui la pratique, ou rien dans le meilleur des cas ? Bien au contraire peut-il être assuré, faute de pouvoir être rassuré, de se trouver en présence de l'idéal et non de l'éthique, par le retour à plus ou moins long terme de ce qui n'est là qu'en suspens, les conseils et les suggestions ? Tout n'est pas pour autant simple : comment distinguer une interprétation d'une suggestion, la frontière étant parfois si mince ? Cette question n'est-elle pas non plus l'apanage du psychanalyste ? Que dire encore du silence de ce dernier ? Comment distinguer le silence qui ne dit rien, tout simplement parce que l'analyste ne sait pas quoi dire, et qui serait le pauvre silence comparé au silence qui est d'or, lui choisi par l'analyste, parce qu'il sait que la parole, à ce moment là, ne serait que d'argent ?

On peut penser que l'éthique protège le psychanalyste du thérapeute qui sommeille en lui et qu'à l'inverse les idéaux analytiques ne font pas barrage au retour du thérapeute. Néanmoins, est-ce toujours dans l'après-coup qu'une différenciation claire entre les deux champs doit apparaître? Peut-être pas! Il me semble que dès le début de ma propre cure, un point a attiré mon attention pour être mieux ignoré ensuite, trop empressée étais-je de voir s'incarner le sujet supposé savoir et de m'arrimer à la demande d'amour. Ce point correspond à la place tenue par les entretiens préliminaires: ceux-ci ont duré deux mois. J'en ignorais la fonction lorsque le psychanalyste me dit que ce n'était pas une bonne chose que de prolonger le face à face. Il estimait que j'étais prête, pas moi; comme le savoir était de son côté, j'obtempérai.

Lacan est clair sur ce point : c'est bien l'analyste qui décide du moment où le patient s'allonge sur le divan et non le patient lui-même. S'il s'adresse à un psychanalyste lacanien, le patient pense être lui-même lacanien dans sa démarche, en suivant les règles que ce dernier lui demande d'appliquer. Ce qui est la plupart du temps considéré comme un acte de faiblesse par l'entourage qui ne comprend pas toujours le pourquoi de cette soumission. Bien sûr, il y a une part de vérité dans ce constat mais aussi d'erreur. En effet, quel que soit le degré d'innocence du candidat, au double sens du terme évoqué précédemment, il s'agit avant tout d'une reconnaissance, celle que quelque chose incontestablement domine, et nous soumet, qui s'appelle l'inconscient,

que l'on sache ou non lui donner son vrai nom. Bien des malentendus germent de cette ignorance.

Enfin, si vous ne demandez pas une analyse et que l'on vous propose tout de même le divan, vous ne pouvez établir de confiance, comme le plus souvent les sujets en attente d'une écoute en témoignent. En revanche, si vous demandez une analyse et que l'on vous offre le divan, pas de quoi protester, surtout si, avec le divan, est offert le sans-limite apparent du parler de l'association libre. Malgré cela, je ne saurais être "l'analys-é(e)", comme je l'énonce alors que la cure débute — toujours cette hâte! —, le psychanalyste me rappelant que je suis "analys-ant(e)". Et lui? Pas de changement, il est toujours psychanalyste. Et pourtant toutes les (mal)chances sont réunies pour que vienne se loger une substantielle modification. Lacan s'est effectivement aperçu que revenir sur l'appellation de l'un changeait aussi parfois quelque chose du côté de l'autre. Pour autant, il regrettait cet effet second qui consistait pour l'analyste à se croire déchargé de la responsabilité de la cure et ce, sous couvert d'une simple substitution de lettres: "é" devenu "ant". Le discours analytique étant du côté du patient, le psychanalyste en reste tout de même le garant sauf à se dérober derrière ce qui est loin de représenter de futiles considérations linguistiques.

La parole sur le divan, dans la mesure où le psychanalyste a revêtu les habits lacaniens — sans que pour autant ceux-ci, à l'instar du moine, ne le fassent ni psychanalyste, ni lacanien — n'est pas sans valeur. En revanche cette valeur est comparable à celle accordée à la parole en toutes occasions. Les occasions en effet ne manquent pas où la parole est élevée en vertu. Il faut, nous dit-on, en parler et en reparler, à deux, à plusieurs, à tout moment, en tous lieux. "Se parler", comme conseil, comme impératif. Si parler est devenu une nouvelle exigence morale de la vie quotidienne, parler sur le divan n'est pas une garantie qu'il y a de l'analysant. Ce n'est pas nouveau - les psychanalystes peuvent le reconnaître -, en revanche le candidat à l'analyse le devine-t-il, dans un univers où la parole est déjà reine? Nouvelle question pour celui qui cherche la garantie du côté du psychanalyste : que peut-il savoir de la différence - disons le schématiquement - entre une parole vide et une parole pleine s'il ne le tient pas de son analyse même et donc de son analyste? Est-ce qu'il sait ce qu'il cherche et comment il faut le chercher? Freud considérait que le psychanalyste avait tout de même certaines choses à dire à son patient pour orienter cette parole, antérieurement à l'énoncé d'une règle dont la juste application dépend, celle de la libre association bien sûr. Au patient de suivre ou non cette orientation et de l'utiliser à bon escient ou de s'en laver les mains, le psychanalyste ne pouvant influer sur l'une ou l'autre occurrence. C'est là que le candidat à l'analyse est attendu, qu'il est vraiment mis en demeure de faire son choix.

Finalement, un choix d'un tout autre ordre est à effectuer après un certain temps d'analyse. Alors que pour ma part je commence à douter des issues de la cure, la perspective d'une impasse se profile : mon psychanalyste me propose de faire la passe. Estimant ne pas avoir terminé mon analyse et m'appuyant sur ce constat, je ne puis m'y résoudre. Il m'exhorte, je résiste. Est-ce à l'analyste d'encourager explicitement à la passe puisqu'il la pense comme étant à l'horizon de la cure, au même titre qu'il encourage à s'allonger sur le divan, à savoir qu'il en décide ? Qui n'admettrait que le psychanalyste joue un rôle dans l'expérience de la passe de l'analysant ? L'éthique du psychanalyste ne saurait en effet s'en débarrasser à condition de s'en servir... d'une certaine manière

Au moment où elle me parvient, j'ignore ce que signifie cette exhortation, cependant son pourquoi me préoccupe moins alors que son comment. Comment cela se passe-t-il ? Il m'est répondu qu'il suffit de parler (sic) !!!. Si la passe est véritablement un témoignage, il me semble que le témoignage est plus qu'un simple acte de parole. Témoigner suppose la volonté ou le vœu de partager ce que l'on sait ou croit savoir, et donc un certain enthousiasme qui n'exclut pas la crainte. En revanche, celui qui se tait, ou bien ne veut pas que l'on sache ce qu'il sait, ou bien il est confronté à de l'innommable, ou encore il ne sait rien. J'étais dans le troisième cas de figure, je n'avais rien à témoigner, aucun savoir n'était en attente d'être partagé. A cette absence a fait écho un silence absolu lorsque j'ai annoncé la décision de mon départ. J'en ai déduit que depuis longtemps mon psychanalyste n'avait plus rien à me dire au sens analytique puisque les injonctions — comme celle entre autres de faire la passe — revenaient en force. Ne s'est-il pour autant rien passé pendant quatorze ans ? Non pas ! N'aije pas été pendant tout ce temps en entretiens préliminaires, au sens le plus élémentaire, en tant que prémisses à la cure analytique ? Comme quoi la volonté de se hâter n'aura jamais raison de la nécessité du temps pour comprendre.

Questions finales. Avant de faire le choix de son analyste, qu'est-ce que le sujet peut savoir de ceci : des entretiens préliminaires à la passe, en passant par la cure, l'éthique de la psychanalyse ne consiste pas dans l'exercice, aussi approfondi soit-il, de la parole par l'analysant ; mais à l'inverse, la psychanalyse se soutient d'une parole éthique, transmise de l'analyste à l'analysant, condition de la cure par la parole. Tandis que du côté du psychanalyste, une des questions à la fois élémentaire et cruciale de son éthique pourrait être : comment ne pas oublier qu'une des fonctions des entretiens préliminaires est d'apprendre au sujet ce que parler veut dire, condition de l'efficacité de la libre association ?